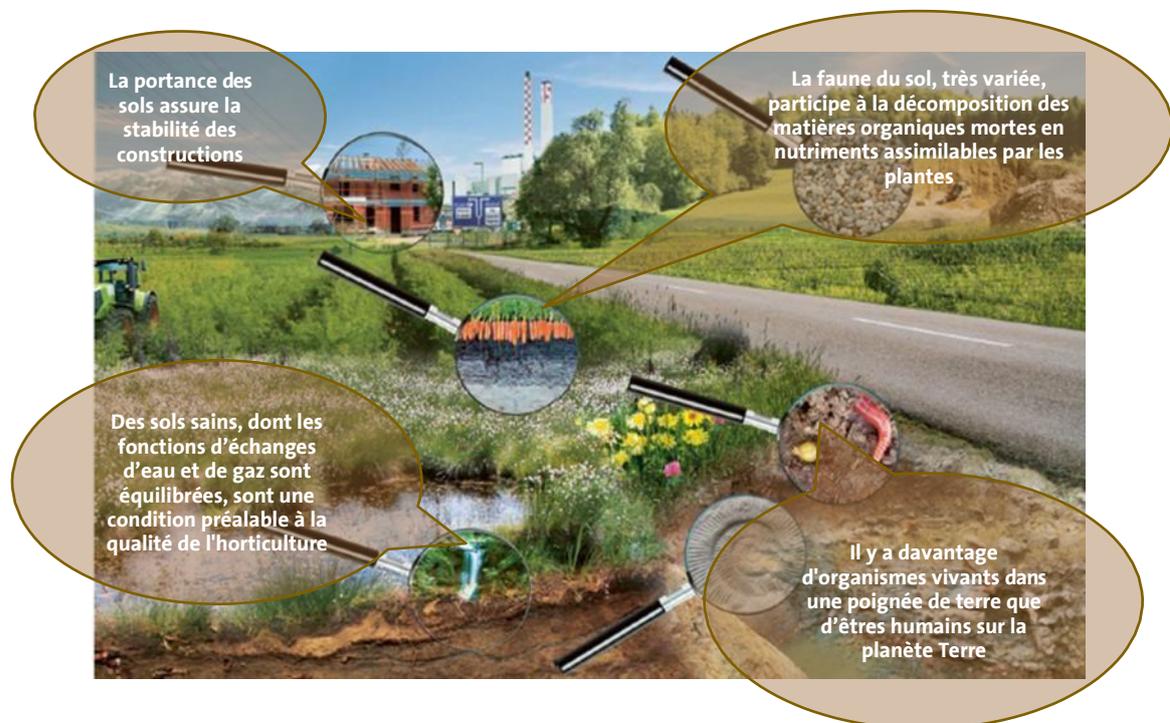


# Protection des sols

## Sur les chantiers, faites attention au sol !

Les sols abritent les racines des plantes, divers animaux ainsi que des micro-organismes. Le sol accueille les plantations, sert de fondation pour les constructions, et est parfois utilisé comme matériau de construction. Il retient l'eau, assimile le CO<sub>2</sub> et fournit aux plantes des substances nutritives essentielles.



## Importance du sol

Du point de vue du paysagiste, le sol revêt une fonction existentielle. Par conséquent, la protection, l'utilisation et la manipulation des sols dans les projets d'aménagement paysager sont réglementées dans la norme SIA 318 et dans les autres normes et directives applicables.



## 1. Check 1 : Peu d'efforts pour beaucoup d'effets

Une planification sérieuse des projets constitue la mesure de protection des sols la plus rentable.

Élaboration de projet

- La structure et la qualité du sol doivent être évaluées avant les travaux
  - éliminer correctement les sols contaminés par des polluants, des néophytes et des métaux lourds ; but : aménager des sols exempts de substances étrangères et de mauvaises herbes
- Les épaisseurs de couche doivent être planifiées conformément aux normes applicables (SIA 318, SN 640 583 et autres)
- Adapter l'apport des matériaux à l'avancement de la construction et aux conditions météorologiques (ne pas circuler sur le sous-sol)
- Vérifier si un concept de protection des sols est nécessaire (en fonction de la dimension et de la complexité de la zone de sol concernée)
- Si la surface du sol travaillée excède 5'000 m<sup>2</sup>, un suivi pédologique des travaux doit être prévu

## 2. Check 2 : Mieux vaut prévenir que guérir

Pour s'épanouir, les plantes nécessitent un emplacement approprié, un sol adapté et vivant. La qualité du sol des futurs aménagements paysagers doit être évaluée, protégée et, si nécessaire, améliorée.

Matériau de construction

- S'assurer que la terre apportée soit exempte de matières étrangères et de mauvaises herbes pérennes
- S'assurer de la bonne qualité structurelle et nutritive du sol au moyen d'une analyse
- Avec de la pratique, le toucher et l'odorat permettent d'obtenir des indices précieux sur la qualité du sol et de décider la façon de le travailler et de l'utiliser
- Travailler le sol à plat pour maintenir sa structure et prévenir l'érosion
- Semer de l'engrais vert pour améliorer la disponibilité des nutriments et l'état des sols
- Utiliser le compost, le carbone végétal, les bactéries du sol et des agents structurants ou activateurs pour favoriser l'activité biologique, physique et biochimique du sol
- Utiliser des engrais organiques pour favoriser l'organicité des sols, éviter les produits chimiques de synthèse
- Renoncer aux pesticides pour protéger la faune active dans le sol
- Éviter les zones dénudées en utilisant au besoin des plantations intercalaires
- Promouvoir la biodiversité par la création d'éléments structurels, la mise en réseau des habitats et l'utilisation de plantes indigènes

## 3. Check 3 : Garantir l'utilisation des terres à long terme

Certains défauts d'exécution ne peuvent être corrigés qu'à très long terme voire jamais. Une manipulation soignée est nécessaire pour une utilisation à long terme du sol.

Exécution

- Ne travailler le sol que lorsque les conditions météo le permettent et qu'il est suffisamment humidifié
- Utiliser des machines légères et de manière adaptée
- Travailler le sol par couches, par bandes et en évitant de circuler sur le sous-sol
- Stocker les parties inférieure et supérieure du sol séparément en prenant soin de bien drainer les dépôts de terre. La hauteur de déversement varie en fonction de la qualité du sol.
- Prendre des mesures temporaires efficaces de protection des sols : aménagement de pistes de chantier, place dédiée au chargement et déchargement, drainage du site de construction, protection contre l'érosion par une végétalisation provisoire

## 4. Documentation complémentaire, liens et adresses de contact :

- SIA 318 : 2009 «Aménagements extérieurs»
- VSS 640 581 «Terrassement, sol – Protection des sols et construction»
- «Sols et constructions», publication de l'OFEV, 2015 [www.bafu.admin.ch](http://www.bafu.admin.ch) □
- Laboratoire d'analyse des sols JardinSuisse, Bahnhofstr. 94, 5000 Aarau [www.jardinsuisse.ch](http://www.jardinsuisse.ch) et [www.bodenluft.ch](http://www.bodenluft.ch)

Auteur : Felix Rusterholz, greenmanagement, Zypressenstrasse 76, 8004 Zurich

Images : première image tirée du magazine Environnement n°4/2017, OFEV, Ruth Schürmann, ajustée de Felix Rusterholz. Autres images : Felix Rusterholz